



FICHE DE POSTE

**EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
EN MULTI-ACCUEIL et LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**

Situation du poste dans l'organigramme : Diplômé(e) petite enfance au multi-accueil et LAEP communautaire, exclusivement un poste de terrain.

Localisation géographique du poste : au multi-accueil et LAEP situés avenue de Général Leclerc à Nogaro.

Statut : Contractuel, CDD de 5 mois : Janvier à Mai 2022.

Temps de travail hebdomadaire :

- 24h heures multi-accueil, réunions et temps de préparation d'activités inclus,
 - 6 heures LAEP : 4h auprès du public, 2h administratif.
- Soit un total de 30 heures, modulable en fonction du profil du candidat retenu

Horaires de travail : 5 jours par semaine selon besoin de la structure.

Principaux domaines d'activité : Accueil, encadrement et accompagnement de jeunes enfants et de leurs familles. Travail d'équipe. Accompagnement à la parentalité et écoute.

L'agent exerce principalement des fonctions d'accueillant(e) petite enfance sur le multi-accueil communautaire et sur le LAEP communautaire.

-Encadrement des enfants et accueil des enfants et de leurs familles

- Accompagnement avec qualité des enfants dans leur développement et leur découvertes quotidiennes au multi-accueil ;
- Activités d'éveils variées et adaptées au public accueilli en lien avec le projet d'établissement du multi-accueil ;
- Préparation, mise en œuvre et évaluation d'activités ;
- Gestion de la vie quotidienne sous l'autorité de la directrice ;
- Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec la réglementation en vigueur ;
- Faciliter les échanges et le partage entre les enfants tout en garantissant leur sécurité, morale et affective ;
- Participation aux soins d'hygiène et de bien-être des enfants au multi-accueil ;
- Assurer la prise en charge de l'enfant et les relations à la famille ;
- Accueil des familles en permettant et en favorisant le dialogue.

- Participation aux tâches courantes de l'établissement

- Entretien et désinfection des espaces de vie, jeux et matériel ;
- Rangement de la salle de jeux tout au long de la journée ;
- Entretien du linge de l'établissement ;
- Participation au réchauffage et à la prise de repas des enfants ;
- Assurer l'ouverture et fermeture de l'établissement en fonction de son planning.

- Travail en équipe

- Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses projets, se remettre en question dès que cela est nécessaire ;
- Veiller à informer, dans les plus brefs délais, la direction (et à défaut le directeur général des services) sur les situations ou événements problématiques ;

- Travailler sur le projet pédagogique avec la directrice de structure et l'équipe ; établir les règles de fonctionnement communes (règles de vie, consignes...) et une cohérence d'équipe auprès du public accueilli ;
- Respecter et utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements.

-Accueillir les familles et les enfants dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfants-Parents :

- Ecoute bienveillante des parents et des adultes référents ;
- Observation et accompagnement des enfants et des parents dans leurs découvertes, leurs jeux et leur lien d'attachement ;
- Adapter sa posture en fonction des situations qui se présentent ;
- Mise en œuvre et respect du contrat de projet du LAEP ;
- Travailler en lien étroit avec la co-accueillante.

Par nécessité de service, d'autres tâches restent possibles.

Relations fonctionnelles :

- Externes : publics (parents et enfants), tous les partenaires du milieu socio-éducatif, partenaires et prestataires extérieurs, élus ;
- Internes : Sous l'autorité du directeur général des services, échanges avec les agents de la collectivité et particulièrement les agents du pôle petite enfance ;

Connaissances requises :

- Connaissance de la réglementation applicable en établissement d'accueil du jeune enfant, et à la mise en œuvre d'activités en direction des jeunes enfants ;
- Connaissance du projet d'établissement ;
- Maîtrise des techniques d'animation, d'éveil, de développement du jeune enfant ;
- Appliquer les règles de sécurité au travail ;
- Connaissance des techniques de soins, d'hygiène corporelle, de confort et d'alimentation de l'enfant ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

Savoir-être :

- Assurer ses missions avec rigueur et bon sens,
- Travailler de manière organisée et méthodique,
- Ponctualité et disponibilité,
- Réactivité, sens de l'initiative et de l'adaptation,
- Capacité relationnelle et de communication,
- Calme et maîtrise de soi, résistance aux bruits,
- Discrétion professionnelle et respect vis-à-vis des collègues, des enfants et de leurs familles,
- Sens du travail en équipe et de la remontée d'information.

Moyens et conditions de travail :

- Lieu et matériel adaptés pour accueillir les enfants
- Participation exceptionnelle à des réunions en dehors des horaires de travail habituels.